

# Elle l'appelait papa, il l'a tuée avec sauvagerie

DESSIN CATHERINE BRAYER/10 JUIN 2004

Le corps mutilé de la caissière de la Migros avait été retrouvé à Annemasse.

ANNÉCY  
CYRIL BELLIVIER

Par un sentiment ne parcourt le visage de l'accusé, prostré dans son box. La charge des parties civiles, menée par Mes Simond, Barillon et Chavance-Roux, est pourtant terrible: «pervers», «calculateur», «sadique», «bourreau»... Mais rien ne semble plus atteindre désormais ce quinquagénaire. Dans la salle d'audience de la Cour d'assises d'Annecy, son ex-épouse ne supporte plus la tension et fond en larmes. Au rappel des faits, à vrai dire, toute l'assistance est atterrée.

Voilà vingt ans que cette famille recomposée vit dans l'harmonie. Lui, d'origine portugaise, employé à la Voirie de Carouge, s'est marié avec la femme qu'il aime, déjà mère de deux enfants, Aurore G. et son frère Grégory. Ils l'appellent papa. «J'ai eu une enfance très heureuse», dira le garçon durant l'instruction. «Ils étaient très proches», affirmera la mère d'Aurore en parlant de sa fille et de son meurtrier de mari. Bien sûr, des querelles entre les «femmes» de la famille sont courantes. R. est présenté comme celui qui tentera toujours, et souvent réussira, les réconciliations. Mais en ce mois de juillet 2002, les choses sont allées plus loin pour aboutir à l'irréparable tragédie.

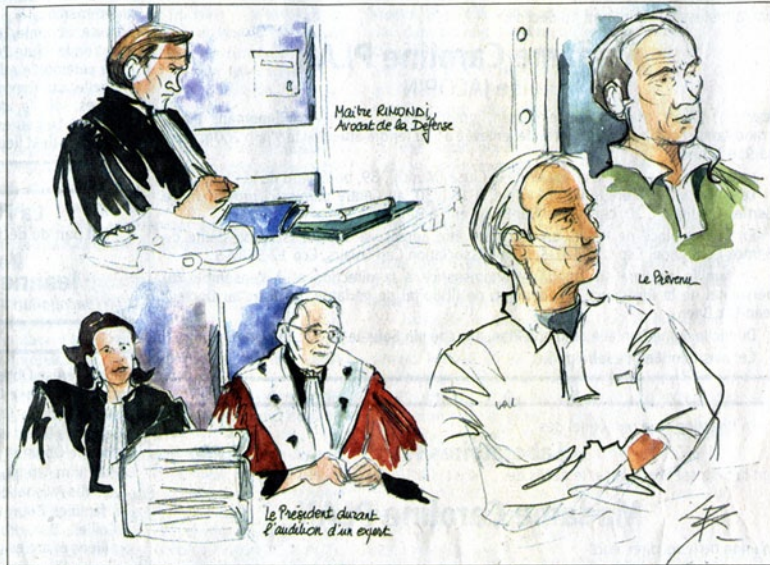
Aurore, 24 ans, caissière à la

Migros, a rencontré un jeune Turc. Elle l'aime. Veut l'épouser. Et quitter son emploi pour aller travailler dans le restaurant familial de sa future belle-famille. Elle est une nouvelle fois fâchée avec sa mère. Son «père», l'accusé, ne supporte pas plus la nouvelle tournure qu'elle veut donner à sa vie. Il la rencontre, un soir chez elle, à Chêne-Bourg. Il essuie un échec. La jeune femme ne veut rien entendre. Elle veut vivre sa vie. Le lendemain matin, il y retourne. Et tout bascule...

## Vous ne la verrez plus jamais

«Elle m'a dit que l'on ne reverrait plus notre petite-fille, que je mangeais dans la main de ma femme, qu'elle me trompait et que j'étais idiot, que je ne voyais rien. J'ai perdu la tête.» Après avoir nié son acte, l'accusé reconnaîtra finalement en ces termes le meurtre.

Un premier coup part. Aurore tombe, la tête sur le rebord de la baignoire. R. la saisit par les cheveux et frappe. Quatre, cinq, six fois. On ne sait pas. Mais sa mère ne reconnaîtra pas le visage de sa fille à la morgue. Ça ne suffit pas. Il prend une rallonge électrique et l'étrangle. Laisse pour morte dans un placard de son appartement, Aurore Gaillard agonisera plusieurs heures. Le soir même, son bourreau revient, nettoie tout, dispose les vêtements ensanglantés dans des sacs-poubelles à travers



Cour d'assises d'Annecy. L'inculpé a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle.

Annemasse, se saisit d'un couteau de cuisine et tranche les dernières phalanges des mains de sa «fille» pour effacer tous les indices. Son corps est déposé plus tard sur le parking d'une résidence proche du Casino. Le meurtrier rentre chez lui... et prend une douche. Il faudra un mois avant que les enquêteurs ne le confondent et qu'il avoue. Pendant ce temps, il continuera à vivre comme si de rien n'était, avec sa famille. Il ira jusqu'à de-

mander que l'on glisse une photo de lui dans le cercueil d'Aurore, «pour qu'elle ne l'oublie pas»...

## «Il a tout donné à sa famille»

«C'est un moment de folie dans la vie d'un homme qui n'est pas fou», plaidera la défense par la voix de Me Georges Rimondi. «Il a tout donné à cette famille. Mais il n'a pas supporté que son univers s'écroule: sa femme s'était séparée de lui; il n'allait

plus revoir sa petite-fille; tout s'est effondré d'un seul coup!» Me Rimondi conclura une brillante plaidoirie par cet appel aux jurés: «Je dois implorer de vous un sentiment de justice.» Une justice qui, selon l'avocat, passe par le refus de la peine demandée par l'avocat général: vingt ans de réclusion criminelle. «Une peine himalayenne», selon la défense. Une peine qui sera finalement réduite, après délibéré, à quinze ans. ■